

## PARTS DE SCI EX EPOUX ET INSOLVABILITE PENSION ALIMENTAIRE

Par **bichnate**, le **04/04/2019** à **15:04**

Mon ex mari et moi possédons des parts d'une SCI en tant que cogérants tous les 2.

Cette sci possède un appartement loué et nous nous partageons les dividendes à hauteur de nos parts.

Jusque là, j'ai toujours refusé la vente de cet appartement et la dissolution de la SCI, connaissant le personnage..

En parallèle j'ai récupéré mes 2 enfants à charge avec une pension alimentaire.

Jusque là ok.

sauf que depuis quelques mois mon ex mari ne me paie plus la pension alimentaire. Il est devenu insolvable.

Puis je envisager un recours envers ses parts de SCI ou sur es dividendes procurés par ce revenu locatif et quel serait il?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Par **pragma**, le **04/04/2019** à **15:14**

Bonjour,

Vous pouvez agir via le JAF pour obtenir une décision de justice.

Par **bichnate**, le **05/04/2019** à **16:06**

Bonjour

POuvez vous etre plus precis dans la procédure à suivre? merci de votre reponse

Cordialement

Par **bichnate**, le **09/04/2019** à **16:19**

Rebonjour

Est ce qu'un nantissement sur les parts sociales de la SCI de mon ex mari pour l'education de nos enfants (scolarité etc.. ) peut etre envisageable? puisque il sera insolvable en terme de PA.

Cordialement